



Retrait litigieux sur prêt immobilier

Par **tournesol51**, le **14/11/2018** à **00:55**

Bonsoir à tous

Le retrait litigieux fait partie des problèmes que rencontrent de plus en plus des clients de banques ayant obtenu un prêt immobilier pour lequel il ne peut plus faire au remboursement par suite de difficultés imprévues de la vie.

Les banques se débarrassent très vite de leurs contrats "douteux" afin d'assainir leur finances mais surtout aussi probité vis à vis des instances supérieures, Banques centrales bourse, Etat, actionnaires etc..

elles revendent par paquets entiers des dossiers litigieux de particuliers à des sociétés de titrisation internationales qui rachètent ces créances pour une bouchée de pain, par des cessions de bordereaux de contrats cédés et prennent la relève des banques pour attaquer le débiteur en lui réclamant le montant financier pour lequel la banque poursuivait le débiteur ! Or comme il est dit plus haut le rachat est bien souvent inférieur à la dette initiale dont sur laquelle la banque n'a plus mainmise c'est à dire environ 10 à 20% du total demandé par la banque à l'origine du conflit ! autrement dit la société de titrisation. Je donne un exemple : 70 000 euros le débit réclamé par la banque à l'origine alors qu'elle a racheté cette créance à la banque 5000 ou 10000 euros ! (le dossier lui appartient en totalité, juridique et matériel) les tribunaux donnent souvent tort au débiteur car s'il n'y a eu de conflit judiciaire entre la déchéance du terme de la banque et la reprise de la dette par la société de titrisation le retrait litigieux ne peut s'exercer !

L'excellente façon d'escroquer le débiteur avec la bénédiction de la loi et des juges ! Ce n'est d'ailleurs plus une escroquerie mais une extorsion de fonds caractérisée de la part du fonds de titrisation !!!

UNE PLAINTÉ contre cette pratique de gangster pourrait elle aboutir, existe t'il des textes de loi qui pourraient appuyer ce genre de plainte???

merci à tous car il existe de plus plus de débiteurs modestes qui sont confrontés à ce problème.